

Communiqué de presse – MPCC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 22/10/2013

Hôtel HYATT Regency Paris

Les 12 derniers mois ont marqué un tournant radical pour MPCC, désormais reconnu en qualité d'interlocuteur par toutes les parties prenantes du cyclisme professionnel.

C'est la première fois que l'Assemblée générale de MPCC se réunit à Paris avec un nombre aussi important d'adhérents : 68 membres au terme de cette année, alors qu'ils n'étaient que 7 membres lors de l'exercice précédent.

Les différentes affaires de ces 15 dernières années, et plus particulièrement « l'affaire Armstrong », ont amené une quarantaine de groupes sportifs professionnels à adhérer aux règles du Mouvement pour un Cyclisme Crédible.

11 équipes en World Tour

19 équipes en Pro continental

9 équipes en Continental

Après avoir affirmé haut et fort en 2013 : « le dopage, ça suffit », nos coureurs communiqueront en 2014 sur la base d'un nouveau message : « l'm clean », car le Mouvement a la conviction que le cyclisme, aujourd'hui, est devenu le sport de l'antidopage !

En 2013, MPCC s'est ouvert aux autres composantes du cyclisme professionnel : non seulement les organisateurs de courses cyclistes mais également les fédérations nationales, mais aussi les sponsors, dont le nombre (supérieur à dix) leur permet désormais d'accéder au droit de vote en Assemblée générale.

Thierry Huguenin, responsable du sponsoring chez FDJ, note que : « *Ce n'est pas un hasard si parmi les premiers sponsors volontaires pour s'impliquer dans MPCC, on retrouve bon nombre de sponsors historiques présents dans le cyclisme depuis 15, 20 ou 30 ans (LCL, Loterie nationale belge, Cofidis, FDJ, AG2R-La Mondiale, PMU... auxquels se sont joints Argos Oil, Belisol, Endura, IAM, NetApp).*

Roger Legeay, président de MPCC, s'est aussi félicité de la présence de plusieurs présidents de fédération nationale lors de cette Assemblée : « *C'est une première dans le sport de réunir de manière formelle toutes les composantes du cyclisme pour envisager l'avenir de manière crédible* ».

11 sponsors

9 fédérations

7 organisateurs

Lors de cette Assemblée générale, à l'issue d'un vote à bulletin secret, une majorité des voix a confirmé 6 équipes membres, jusque-là en période probatoire pour leur première année d'adhésion, en qualité de membre à part entière au sein de MPCC.

Par ailleurs, après la suspension temporaire dont l'équipe Europcar a fait l'objet, l'Assemblée générale a voté la réintégration de cette formation au sein de MPCC avec une période probatoire fixée jusqu'à la prochaine Assemblée générale. A l'issue de cette période d'un an, l'équipe devrait retrouver sa place de membre à part entière au sein de MPCC.

La santé, l'éthique et l'image du cyclisme restent les valeurs principales défendues par MPCC. Il est rappelé que le principe essentiel qui fonde notre mouvement est celui du volontariat.